

autofocus

LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ANFA

L'insertion des apprentis dans la vie active

Résultats de l'enquête «Attractivité des métiers de l'automobile» - 4^e interrogation

Réalisée en mars 2009, cette 4^e interrogation concerne 1 114 jeunes, ce qui représente 85,7 % des répondants à la 3^e interrogation (mars 2008) et 54,8 % de la cohorte initiale (janvier 2006).

Cette 4^e interrogation se caractérise par une part plus importante de sortants¹, soit 69,5 % de la cohorte 2009. Lors de l'interrogation précédente, les jeunes toujours en apprentissage représentaient encore la moitié de la cohorte 2008 (48 %). Marquant ainsi un second passage conséquent dans la vie active, cette enquête permet d'observer plus finement des parcours

différenciés d'insertion professionnelle de ces jeunes formés dans les métiers de l'automobile.

Autre intérêt majeur, un suivi sur 40 mois rend possible un regard longitudinal quant au repérage des parcours de ces sortants. Ce recueil d'informations permet ainsi d'observer des parcours de situation par le cumul des situations vécues mois par mois : que s'est-il passé entre l'état initial (entrée en apprentissage) et l'état final (accès à l'emploi, chômage, inactivité ou encore reprise d'une autre formation) ?

¹ Sont considérés comme sortants tous les jeunes non inscrits dans un CFA et déclarant ne pas poursuivre en contrat d'apprentissage dans la filière automobile.

Une majorité de jeunes sortis d'apprentissage, principalement diplômés de niveau v

Trois ans et demi minimum après leur entrée en apprentissage², près d'un tiers des jeunes répondants poursuit sa formation dans la filière automobile (75,6 % de ces apprentis terminent une 2^e année).

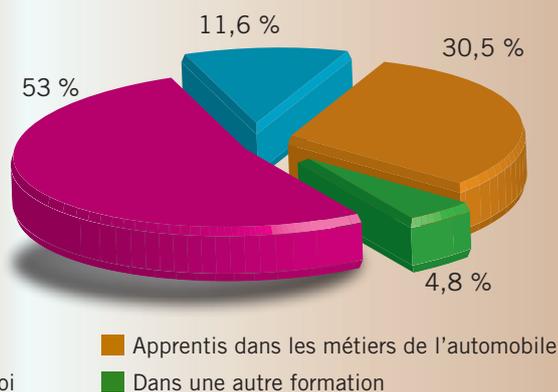
Toutefois, la part des sortants apparaît nettement majoritaire, soit 774 jeunes dont

la moitié d'entre eux est diplômée d'un niveau V. Un jeune sur trois possède un diplôme de niveau IV. Seul un jeune est diplômé de niveau III (brevet de maîtrise). Les jeunes sortis sans obtention de diplôme³ représentent 15,3 % de l'ensemble des sortants (situations de rupture d'apprentissage et d'échec aux examens confondues).

² A noter que 56 jeunes étaient déjà diplômés de la filière automobile ou d'une filière connexe lors de la 1^{ère} interrogation : 36 possédaient un BEP, 14 un CAP, 5 un BAC PRO et 1 une MC.

³ Parmi les jeunes non diplômés de la filière automobile, il est important de distinguer ceux qui ont interrompu leur apprentissage avant la fin de leur cycle (sans qualification) et ceux qui ont échoué à leur examen (sans diplôme).

Situation des 1 114 jeunes répondants à la 4^e interrogation 3 ans et demi après leur entrée en apprentissage



En collaboration avec le réseau des CFA Pilotes, l'Observatoire de l'ANFA lance en 2005 un programme d'études visant à mieux connaître le parcours des apprentis inscrits initialement en CAP, BEP, MC et BAC PRO au sein des filières VP, VI, Moto et Carrosserie.

2 031 apprentis sont initialement sollicités pour répondre à une série de questionnaires, dispensés sur 5 années consécutives.

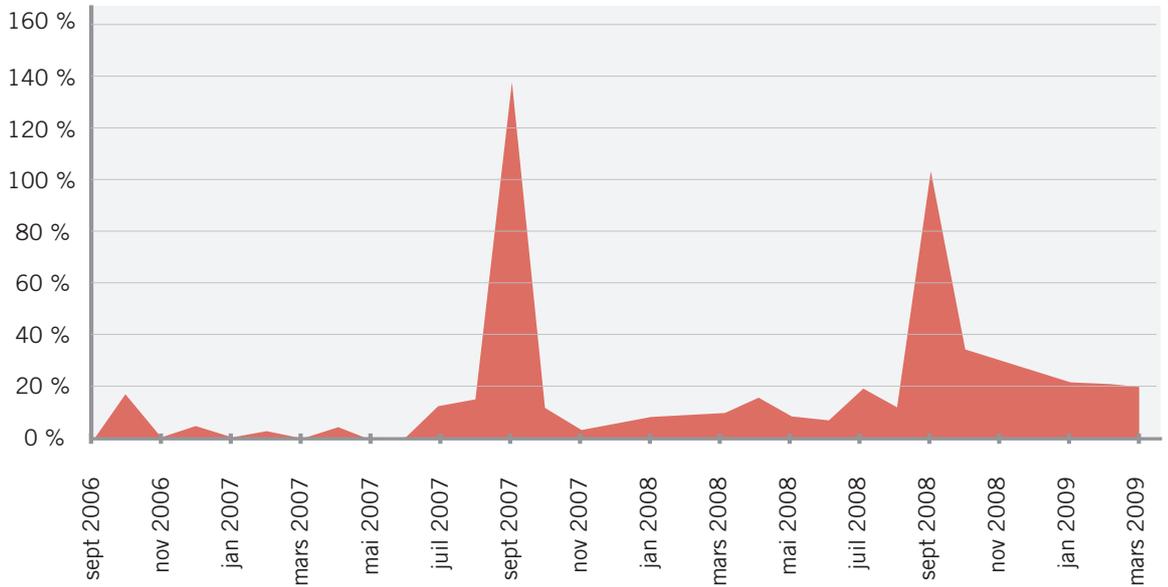
Ce suivi de cohorte permet aujourd'hui une description dynamique des parcours de formation et des processus d'orientation de ces jeunes formés dans les métiers de l'automobile. Il constitue en aval un outil de pilotage des actions à mettre en œuvre dans ce secteur.

Un accès rapide et durable à l'emploi

Les mois de septembre 2007 et 2008 correspondent aux pics de sorties d'apprentissage de ces apprentis. L'entrée dans la vie active se fait rapidement à l'issue de ces deux périodes principales et ce premier emploi apparaît durable (76 % des jeunes en emploi exercent en contrat à durée indéterminée).

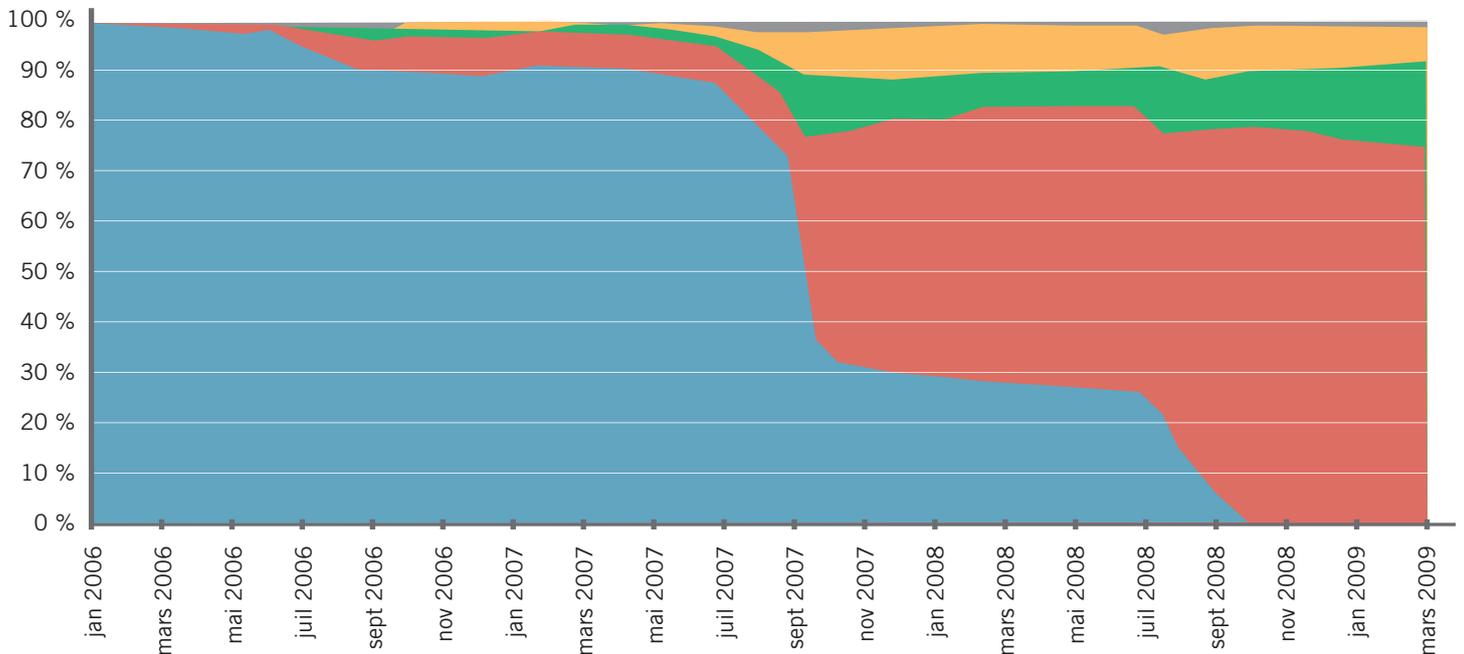


Mois d'entrée dans l'emploi exercé au 1^{er} mars 2009 (582 jeunes répondants)



Source : Observatoire ANFA – Attractivité IV - 2009

Chrono 1 : Évolution de la situation de l'ensemble des sortants (697 jeunes répondants)



Note méthodologique et lecture des chronogrammes

Les parcours de situation présentés sous la forme de chronogrammes s'inspirent des orientations méthodologiques du CEREQ fondées sur les enquêtes longitudinales d'insertion (Génération 98).

Ces chronogrammes fournissent des représentations de l'insertion de ces jeunes. Ils ont été élaborés à partir de calendriers qui, au cours de chaque enquête « Attractivité » (de janvier 2006 à mars 2009), ont permis d'identifier, mois par mois, les différentes situations rencontrées par chaque jeune au cours de son parcours d'insertion : apprentissage, emploi, chômage, autre formation et inactivité. Seuls y figurent les jeunes ayant répondu à l'ensemble des tableaux de situations.

Exemple de lecture (chrono 1) : en octobre 2008, 79,6 % occupent un emploi, 10,5 % recherchent un emploi, 6,2 % sont dans une autre formation, 5,6 % sont toujours en apprentissage dans les métiers de l'automobile et 1 % sont inactifs.

- Apprentissage
- Emploi
- Chômage
- Autre formation
- Inactivité

Au regard de leurs parcours de situation, deux périodes importantes et différentielles peuvent être identifiées (chronos 1). La première, qui se situe entre septembre 2007 et juillet 2008, affiche une lente diminution de la part des jeunes au chômage après leur sortie d'apprentissage (principalement à partir du mois d'août 2007). Une deuxième période, à partir de novembre 2008 jusqu'à mars 2009, montre inversement une progression de la part des jeunes au chômage qui avait jusqu'ici diminué. Cette progression ne semble pas seulement induite par l'entrée sur le marché du travail des nouveaux sortants car elle continue de progresser jusqu'à la fin de la période observée. Ainsi, **l'insertion professionnelle se fait plus difficilement pour la deuxième période, probablement en lien avec la conjoncture de crise.**

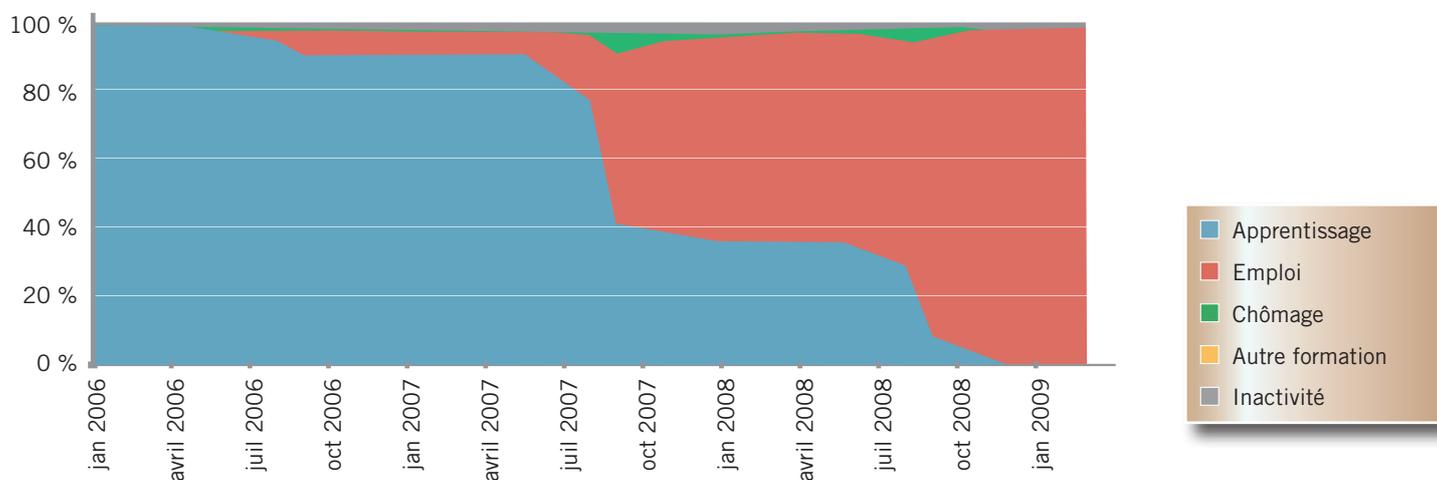
Cette insertion professionnelle réussie concerne surtout les jeunes en emploi dans le secteur du CRA. 85,9 % des jeunes diplômés en emploi dans le secteur du CRA sont en emploi durable (CDI) contre 51,9 % pour les jeunes travaillant hors du secteur. Ces derniers connaissent non

seulement des conditions d'emploi moins favorables (près d'un quart est en contrat intérimaire) mais l'accès à leur emploi est également plus difficile (chronos 3).

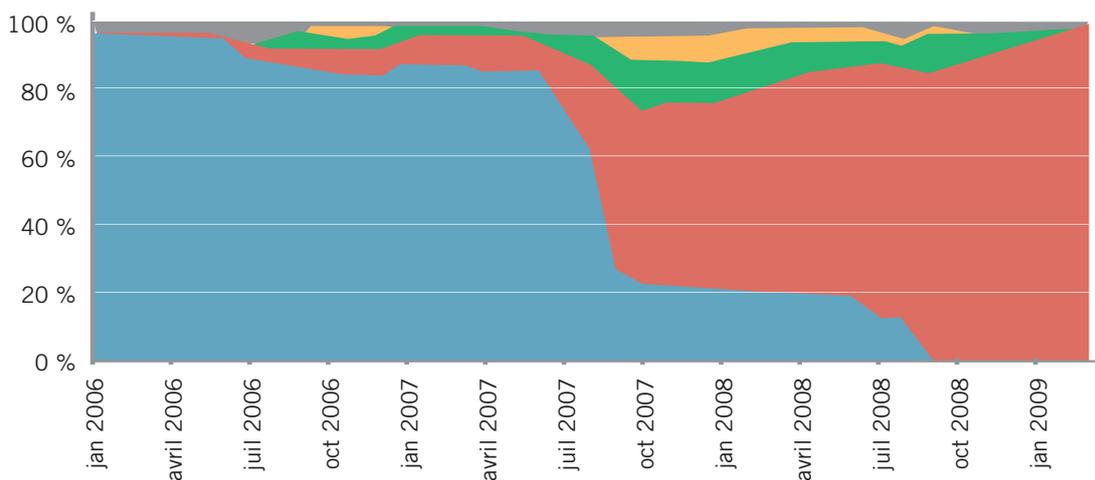
La rapidité d'accès à l'emploi des jeunes travaillant dans le secteur s'explique en partie par leur fidélité à l'entreprise d'accueil : un jeune sur deux travaille chez son maître d'apprentissage (ce taux grimpe à 77,5 % pour les diplômés d'un CQP et a contrario chute pour les diplômés d'un seul CAP ou d'un BEP (respectivement 40 % et 43,5 %)). Pour une majorité d'entre eux, cette situation est relativement ancienne (12 jeunes depuis leur sortie en 2006, 108 jeunes depuis leur sortie en 2007 et 89 jeunes depuis leur sortie en 2008). Quelle que soit la date de sortie d'apprentissage, une embauche dans l'entreprise d'accueil garantit non seulement une entrée immédiate dans la vie active mais aussi une stabilité de l'emploi puisqu'elle ne débouche pas sur de l'emploi précaire : 196 de ces jeunes sont en CDI. Seuls 13 jeunes sont en CDD de plus de 6 mois.



Chrono 2 : Évolution de la situation des jeunes travaillant dans le secteur de l'automobile au 1^{er} mars 2009 (383 jeunes répondants)



Chrono 3 : Évolution de la situation des jeunes travaillant hors du secteur de l'automobile au 1^{er} mars 2009 (159 jeunes répondants)



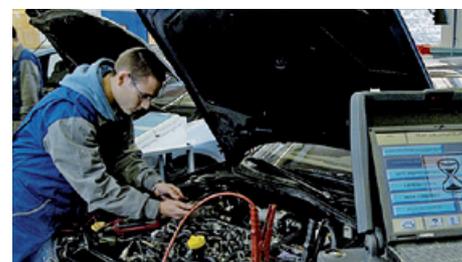
Le profil de formation est une clef majeure d'insertion professionnelle

Au 1^{er} mars 2009, 591 jeunes sont en emploi tous secteurs confondus, soit 82,1 % de la population active (somme des actifs et des chômeurs). Sont exclus de cette population les jeunes toujours inscrits dans un parcours d'études ou de formation).

Cependant, il existe des disparités importantes d'insertion professionnelle selon le niveau, la spécialité de formation et l'obtention du diplôme. Ces trois paramètres qui forment le

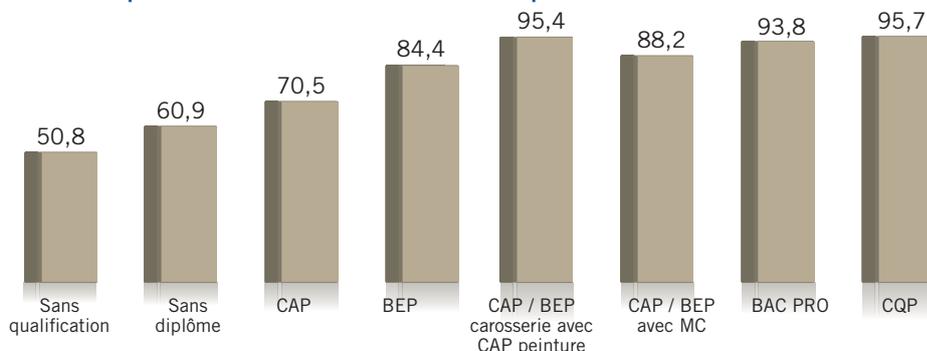
profil de formation apparaissent comme des facteurs déterminants de l'accès à l'emploi et des conditions d'emploi.

La proportion de jeunes au chômage (calculée sur la population active) est ainsi la plus élevée chez les « sans qualification » (situations de rupture d'apprentissage) et les « sans diplôme » (respectivement 49,2 % et 39,1 %) et la plus faible chez les plus diplômés (4,3 % pour les CQP et 6,2 % pour les BAC PRO).



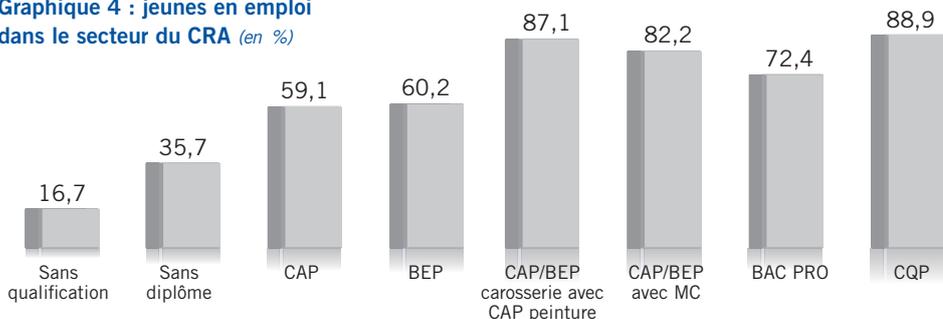
Le taux de chômage des anciens apprentis non diplômés de la filière (44,8 %) ainsi que celui des jeunes ayant obtenu seulement un CAP (29,5 %) sont supérieurs au taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans en France métropolitaine (23,6 % pour le 2^e trimestre 2009 – Données INSEE). Ce constat questionne l'orientation de ces jeunes, notamment ceux se destinant à l'obtention d'un seul CAP ; celui-ci n'apparaissant pas comme un diplôme d'insertion professionnelle.

Taux d'emploi tous secteurs confondus selon les diplômes obtenus (en %)



Source : Observatoire ANFA - Attractivité IV - 2009

Graphique 4 : jeunes en emploi dans le secteur du CRA (en %)



Source : Observatoire ANFA - Attractivité IV - 2009

68 % des jeunes en emploi travaillent dans le secteur automobile. Toutefois, la déclinisation par le profil de formation montre une graduation proche de l'insertion tous secteurs confondus. Plus le niveau de formation monte, plus l'insertion dans le secteur est forte. Seuls les diplômés d'un BAC PRO présentent une insertion professionnelle dans le secteur peu corrélative à leur taux d'emploi⁴ tous secteurs confondus (72,4 %).

⁴ Taux d'emploi en % sur la population active = nombre de jeunes en emploi / nombre de jeunes en emploi + nombre de jeunes à la recherche d'un emploi

Les non diplômés : un parcours d'insertion chaotique

118 jeunes sont sortis d'apprentissage non diplômés de la filière automobile. Ces jeunes préparaient initialement à part égale un CAP ou un BEP. Dès l'entrée en apprentissage, les 67 jeunes sortants « sans qualification » présentaient le plus faible taux de corrélation entre le métier souhaité et le métier préparé (20 %). Après plusieurs mois d'apprentissage, cette tendance sur le choix de l'orientation se renforce. La période d'apprentissage ne permet pas d'éviter le décrochage, confirmant non seulement l'erreur d'orientation mais aussi

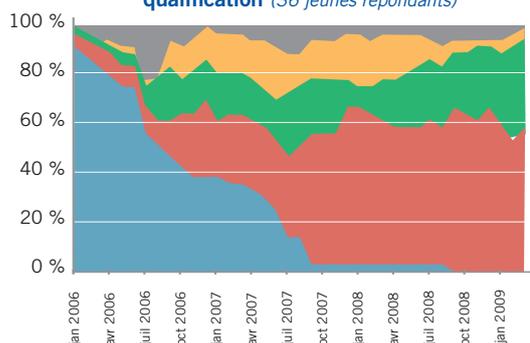
présentant une insatisfaction de la formation suivie, que ce soit en CFA ou en entreprise.

Les sortants non diplômés de la filière automobile rencontrent incontestablement de grandes difficultés d'insertion professionnelle. Leurs parcours sont marqués par l'alternance des états : périodes d'emploi et de chômage, d'inactivité (plus forte chez les « sans qualification ») et de formation. Même si la part des jeunes en emploi domine à partir du deuxième semestre 2007 (légèrement plus tôt

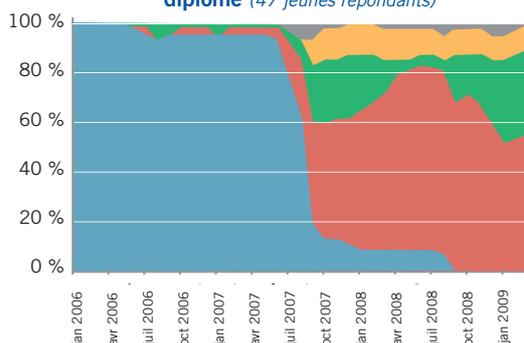
pour les « sans qualification »), les situations de chômage progressent dès la fin de l'année 2008. On y perçoit la dégradation conjoncturelle qui touche avant tout les jeunes non diplômés.

Pour les 58 jeunes non diplômés en emploi, leur niveau d'insertion dans le secteur automobile est très faible (26 % seulement). Ce taux remonte à 35,7 % pour les 51 jeunes « sans diplôme » (ayant poursuivi leur formation jusqu'aux épreuves de l'examen).

Évolution de la situation des sortants sans qualification (36 jeunes répondants)



Évolution de la situation des sortants sans diplôme (47 jeunes répondants)



Les « spécialistes » : des parcours d'insertion « sans faille »

Sont regroupés sous l'appellation « spécialistes », les diplômés d'un CAP/BEP en carrosserie ayant également un CAP peinture, les diplômés d'un CAP/BEP ayant obtenu une ou deux mentions complémentaires, et les diplômés d'un CQP (dont 29 jeunes ayant auparavant obtenu un Bac Pro).

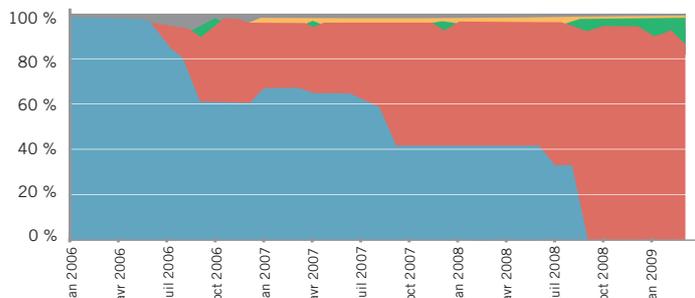
Dès l'entrée en apprentissage, les jeunes diplômés d'un niveau V sont ceux qui présentent un choix d'orientation le plus affirmé et qui tend à se confirmer, voire se renforcer au cours de leur apprentissage. Quant aux diplômés d'un CQP, ils se distinguent également par un attrait

au métier apparaissant plus tardif, davantage développé au cours de l'apprentissage.

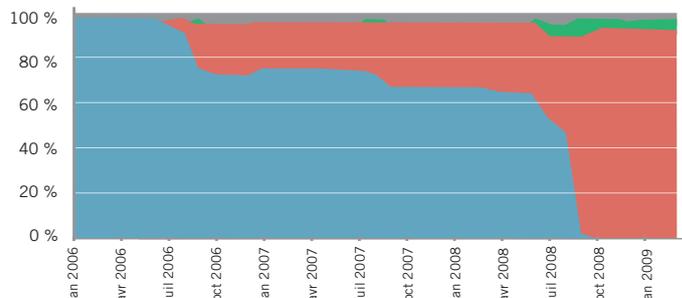
Ces jeunes connaissent une insertion professionnelle très réussie. Les sorties d'apprentissage ne se font pas aux mêmes périodes mais elles aboutissent à un emploi immédiat et durable, principalement dans le secteur du CRA. Ce sont d'ailleurs ceux qui restent les plus fidèles à leur entreprise d'accueil. Mais cela n'est pas suffisant pour expliquer cette forte adéquation. Il est incontestable que leur spécialisation répond à des besoins existants des entreprises.



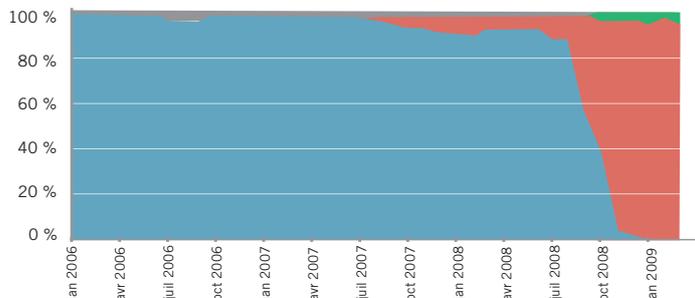
Évolution de la situation des sortants diplômés d'un CAP / BEP toutes filières confondues + mention complémentaire (47 jeunes répondants)



Évolution de la situation des sortants diplômés d'un CAP / BEP carrosserie et d'un CAP peinture (61 jeunes répondants)



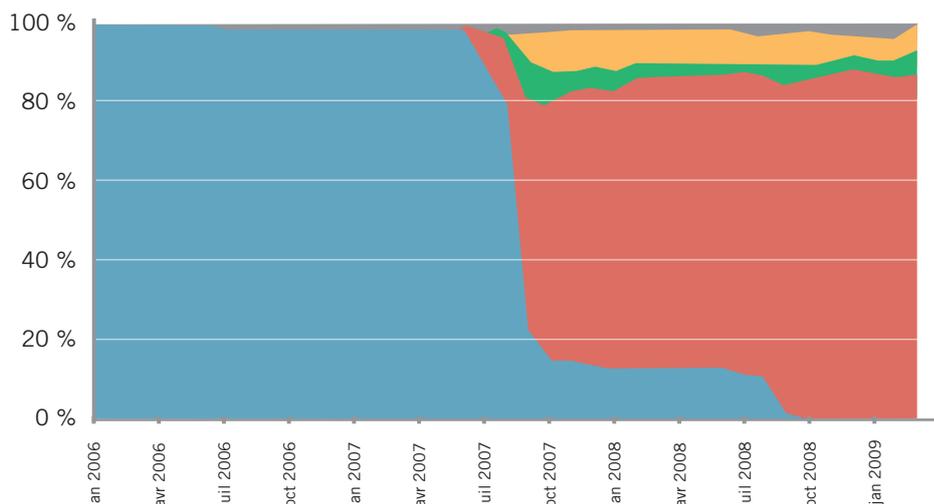
Évolution de la situation des sortants diplômés d'un CQP toutes filières confondues (45 jeunes répondants)



Les diplômés d'un BAC PRO : des parcours plus distanciés

Sur ces 210 jeunes diplômés d'un BAC PRO, 65 % sont issus de la filière VP. Près de 90 % d'entre eux sont sortis d'apprentissage en juin 2007. Leur insertion professionnelle est forte puisqu'ils affichent **un des meilleurs taux d'emploi tous secteurs confondus (93,8 %)**. Toutefois, même si leur niveau d'insertion dans le secteur automobile est très majoritaire (72,4 %), **ils occupent moins souvent un emploi en relation avec leur secteur de formation que certains diplômés « spécialistes » de niveau V**. De même, leurs parcours sont les plus marqués par une orientation vers d'autres formations derrière les non diplômés. Ces constats font fortement écho aux analyses faites par Gilles Moreau qui démontrent une certaine forme de désillusion des BAC PRO et « *une reconnaissance moins forte que les niveaux V dans l'identité professionnelle du mécanicien* »⁵.

Évolution de la situation des sortants diplômés d'un BAC PRO (203 jeunes répondants)



⁵ Affiliations et désaffiliations aux métiers de la mécanique automobile : le cas des apprentis, Gilles Moreau, rapport d'études GRESCO, novembre 2007

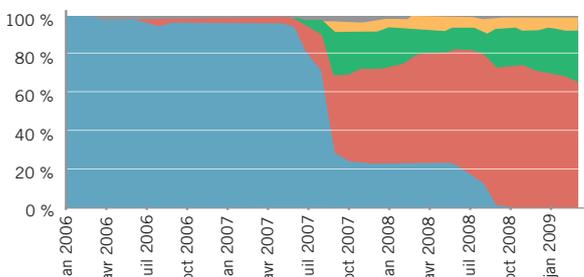
Les diplômés d'un CAP ou d'un BEP : des parcours d'insertion difficiles

Le taux d'emploi des diplômés d'un BEP au 1^{er} mars 2009 est de 84,4 % contre 70,5 % pour les diplômés d'un CAP. Même si la proportion des jeunes en recherche d'emploi reste au fil des mois nettement plus importante pour les diplômés d'un CAP, ces deux profils sont somme toute assez proches. Leurs parcours sont nettement moins chaotiques que les non diplômés mais les titulaires d'un CAP et d'un BEP connaissent un accès lent à

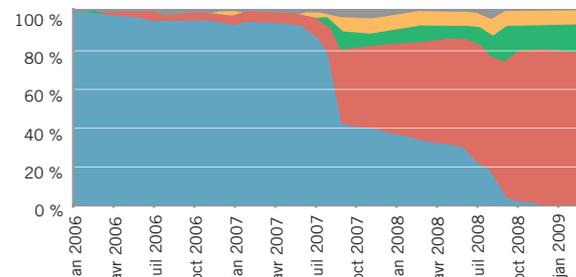
l'emploi. Leur insertion professionnelle semble davantage stabilisée sur la durée. Leurs taux d'insertion dans le secteur automobile sont très proches (60 %) et restent les plus faibles après les jeunes non diplômés (graphique 4). Toutefois, les diplômés d'un BEP connaissent des conditions d'emploi plus durables (87,1 % travaillent en CDI contre 76,4 % pour les diplômés d'un CAP).

Parmi ces jeunes diplômés d'un BEP, 44 d'entre eux avaient préalablement obtenu un CAP. Néanmoins, l'obtention préalable d'un CAP ne garantit pas une meilleure insertion : sur les 43 jeunes concernés (population active), 83,7 % sont en emploi tous secteurs confondus et 63,9 % le sont dans le secteur, soit un profil très similaire aux jeunes ayant obtenu seulement un BEP.

Évolution de la situation des sortants diplômés d'un CAP (138 jeunes répondants)



Évolution de la situation des sortants diplômés d'un BEP (122 jeunes répondants)



L'emploi occupé permet de développer ses compétences et de se former

88 % des jeunes exerçant dans le secteur automobile estiment que leur travail correspond à leur niveau de formation.

93 % des jeunes exerçant dans le secteur du CRA déclarent que leur emploi actuel leur permet de développer leurs compétences. Pour les jeunes travaillant chez leur maître d'apprentissage, ce taux est légèrement supérieur (94,5 %).

41,7 % ont déjà bénéficié d'une formation proposée en intra. Cette offre de formation renvoie incontestablement aux moyens et aux besoins des entreprises. Les jeunes travaillant chez des garagistes indépendants et des centres auto sont ceux qui ont le

moins bénéficié d'une formation en intra. A l'inverse, les jeunes travaillant chez des agents, concessionnaires ou filiales sont proportionnellement plus nombreux à être formés par leur entreprise, principalement sur la découverte des nouveaux modèles ou produits de la marque. Les jeunes restés en emploi chez leur maître d'apprentissage apparaissent davantage formés en intra, soit 47,6 % d'entre eux.

Ainsi, que ce soit dans le champ du développement des compétences ou de la formation « post-apprentissage », l'entreprise d'accueil semble conserver sa vocation d'apprentissage.



La migration vers d'autres secteurs : entre choix et contrainte

La migration vers d'autres secteurs d'activité concerne plus particulièrement le secteur du bâtiment (principalement gros œuvre), mais aussi celui des transports (principalement routier).

Les multiples raisons exprimées par les jeunes pour justifier leur insertion hors de la branche

automobile montrent toute la complexité à démêler événements conjoncturels et trajectoires individuelles.

Au-delà des difficultés inhérentes à l'environnement professionnel (crise de l'emploi, conditions salariales insatisfaisantes, conditions de travail trop dures), le rapport

au métier et le parcours d'apprentissage de jeune peuvent progressivement le détourner de son orientation de départ (déception de la formation, interruption avant la fin, échec aux examens, difficulté de trouver un employeur pour poursuivre).

Mobilité d'emploi : un flux au détriment du secteur du CRA

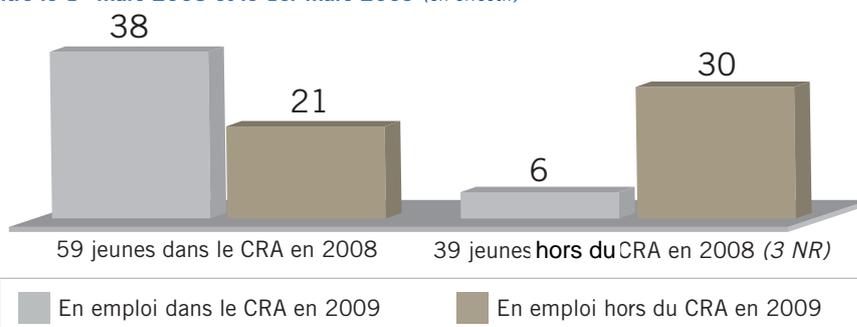
102 jeunes ont changé d'emploi depuis la dernière interrogation, soit 28,3% des jeunes en emploi au 1er mars 2008. Pour 64% d'entre eux, l'emploi occupé était le premier emploi après leur sortie d'apprentissage. Ce changement d'emploi a été pour moitié à l'initiative du jeune et concerne surtout des emplois du secteur du CRA. On recense 52 démissions dont 41 provenant de jeunes en emploi dans le secteur, principalement diplômés d'un BAC PRO ou d'un BEP.

Bien que certains jeunes travaillant hors du secteur CRA au 1er mars 2008 retrouvent un emploi dans leur secteur de formation au 1er mars 2009 (6 jeunes sur 36), le flux inverse est nettement plus conséquent (21 jeunes sur 59). Parmi les 59 jeunes travaillant dans le secteur du CRA au 1er mars 2008, une part non négligeable d'entre eux a migré vers d'autres secteurs d'activité, soit 21 jeunes, principalement diplômés d'un BAC PRO (13 d'entre

eux). La proportion de sortie de la Branche est la plus importante parmi ceux qui ont démissionné de leur emploi (18 jeunes concernés). Il s'agit donc très majoritairement d'une sortie

choisie et non subie. L'insatisfaction exprimée repose principalement sur les conditions de travail (conditions salariales, problèmes relationnels et éloignement du domicile).

Mobilité par secteurs des jeunes ayant changé d'emploi entre le 1^{er} mars 2008 et le 1^{er} mars 2009 (en effectif)



Source : Observatoire ANFA - Attractivité IV - 2009

SYNTHÈSE

Trois grandes catégories de parcours d'insertion se dessinent :

- Premièrement, les parcours d'emploi, dès la sortie d'apprentissage, dans le secteur du CRA et majoritairement dans l'entreprise d'accueil de l'apprentissage, vont concerner les jeunes diplômés davantage spécialistes ou « techniciens » de leur domaine de formation (CQP, CAP / BEP carrosserie doublé d'un CAP peinture et CAP/BEP avec mentions complémentaires).
- Deuxièmement, les parcours d'emploi hors du secteur du CRA, marqués le plus souvent par une période de transition (formation hors filière, chômage de courte durée mais aussi parfois emploi dans le secteur du CRA), concernent une part importante de diplômés d'un CAP ou d'un BEP mais aussi dans une moindre mesure certains diplômés d'un BAC PRO.
- Enfin, une dernière famille de parcours se caractérise par l'instabilité des états, entre formation hors filière, emploi majoritairement hors du secteur du CRA mais surtout chômage, voire retrait du marché du travail par l'inactivité. Même si il existe une graduation à l'intérieur de ce groupe, ces parcours difficiles sont ceux des sortants « sans qualification », et dans une moindre mesure des sortants « sans diplôme », pour lesquels il conviendrait de mettre en place des mesures spécifiques.